

## L'ECHELLE DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES\*

Autogestion		Les enfants et les jeunes assument l'entière responsabilité d'un projet ou de l'encadrement d'un groupe (expérimentation et inventivité sociale).
COGESTION	Coresponsabilité	Les enfants et les jeunes portent la responsabilité d'une partie de l'activité.
	Codécision	Les enfants et les jeunes sont associés à l'organe de décision (p. ex. au comité) et les décisions sont prises conjointement avec eux.
	Coréalisation	Les enfants et les jeunes prennent une part active à la réalisation conjointe d'une activité.
Concertation		Les enfants et les jeunes sont associés à la recherche de solutions ou de nouveaux projets.
Consultation		Les enfants et les jeunes peuvent exprimer leur avis (forum, questionnaires, entretien, etc.).
Information		Les enfants et les jeunes sont tenus informés.
Présence		Les enfants et les jeunes sont invités mais sans être pris en considération.
Absence		Les enfants et les jeunes ne sont pas invités.

\* Echelle de la participation élaborée par Roger Hart, revisitée en décembre 2011 par Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse – Vaud et Pierre Corajoud, promoteur de projet-jeunesse au sein du Groupe d'intérêt jeunesse. Référence : R. Hart « Monter l'échelle de la participation », Les enfants d'abord, UNICEF, avril-juin 1992.